

Le 5 Juin
GRANDE PAGAILLE
Rouen

L'ARMADA 2013



PARTENAIRES



www.armada.org



www.armada.org

LA GRANDE PAGAILLE

Préparez-vous à relever le défi et prendre part à l'événement
« Armada 2013 »

Le 5 juin 2013, la Grande Pagaille s'intégrera dans un programme d'animations culturelles et sportives qui créera sur les quais une atmosphère de fête propice à l'accueil des premiers grands voiliers le soir même et d'un large public venu se divertir.

C'est une journée de rencontre et d'émotion qui vous attend.

La « **Grande Pagaille 2013** » sera la fête de la bonne humeur.

C'est dans cet esprit que nous souhaitons convier les entreprises, les grandes écoles et écoles du secondaire ainsi que tout autre groupe construit afin de participer à ce grand rassemblement sympathique et sportif.

Cette occasion permettra :

- ⚓ D'assurer la promotion des participants les plus dynamiques de la région
- ⚓ De rapprocher les étudiants et les jeunes de la région entre eux
- ⚓ De mobiliser des énergies autour d'un projet
- ⚓ De créer des liens avec les entreprises

La fabrication des embarcations est laissée à l'imagination des participants à la condition qu'elles flottent.

Les droits d'inscription par embarcation sont de :

50€ TTC pour les étudiants, les associations et les particuliers,
100€ TTC pour les entreprises. Les chèques doivent être libellés à l'ordre de « l'Armada de la Liberté ».

Cette inscription servira entièrement au financement des frais divers d'organisation.

Le classement sera fait en fonction de l'originalité et de l'esprit des concurrents après vote du jury.

La fiche de renseignements, la fiche technique, ainsi que le montant des droits d'inscription doivent être complétés, acquittés et renvoyés avant le 15 avril 2013 au plus tard.

ATTENTION : Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée et limitées à 20 embarcations.

Bonne chance à tous !

Les règles de sécurité

Les concurrents:

Tous les concurrents doivent être équipés de gilets de sauvetage, ou de combinaisons de plongée, ainsi que de chaussures.

Le nombre de participants est limité à 5 personnes par embarcation.

Chaque personne embarquée doit savoir nager.

Pour les personnes mineures :

Les enfants mineurs doivent être obligatoirement accompagnés par un adulte sur chaque embarcation.

Ils doivent savoir nager et avoir obtenu le brevet de 50 mètres. Une photocopie de ce brevet devra être envoyée à l'Armada en même temps que la fiche technique.

Pour les associations et les écoles s'adressant à un public de mineurs, une photocopie de l'attestation d'assurance responsabilité civile de la structure devra nous être envoyée ainsi qu'une autorisation parentale de participer.

Les embarcations :

- ◆ Chaque embarcation doit être munie :
- ◆ De deux avirons même si moteur
- ◆ D'une réserve de flottaison (bidons)
- ◆ D'un bout de remorquage de 10 mètres (grosse corde)
- ◆ D'un bout de 20 mètres relié à une bouée (corde simple), signalisation en cas de naufrage.
- ◆ La nourrice (réservoir d'essence) doit être solidement attachée à la structure du bateau
- ◆ Tous les bords tranchants doivent être protégés
- ◆ Tous les modes de propulsion sont acceptés dès qu'ils n'excèdent pas 6CV. Le moteur doit être fixé de façon sûre au bateau
- ◆ Chaque embarcation doit être munie de 4 points d'ancre aux extrémités pour faciliter le grutage.
- ◆ A la fin de la Parade, chaque équipe doit récupérer son embarcation.

La sécurité sur la Seine :

Des bateaux de surveillance assureront la sécurité lors de la manifestation.
La circulation fluviale sera interrompue le temps de la manifestation.

L'assurance :

L'assurance de la manifestation ne couvre ni les effets personnels, ni les lunettes.
Les organisateurs ne sont nullement responsables des embarcations, du matériel, des effets embarqués, des personnes embarquées et de leurs actes.

Il est donc conseillé à chaque équipage de prendre une assurance couvrant les dommages.

Les organisateurs se réservent la possibilité de refuser toute embarcation ne respectant pas les règles de sécurité ci-dessus indiquées et ce, sans dédommagement, ou d'annuler la manifestation si les conditions de sécurité ou météorologiques ne sont pas réunies.

Armada 2013, tous les océans mènent à Rouen.



PARTENAIRES

